

INTERCLUBS RÉGIONAUX MAÎTRES

INTERCLUBS RÉGIONAUX MAÎTRES

5 février 2023 @ 8h00 - 17h00



INTERCLUBS
RÉGIONNAUX
MAÎTRES
5 FÉVRIER 2023

*Piscine Couverte de Village-Neuf
77 Rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf*

Conception & réalisation : JICHR-LOGEN



Les Interclubs Régionaux Maîtres par équipe de 10 se tiendront le dimanche 05 février 2023.

Catégories d'âge concernés :

Les catégories « Maitres » de la FINA sont appliquées.

Contenu du Programme :

▪ Épreuves individuelles :

50-100m Papillon, 50-100m Dos, 50-100m Brasse, 50-100-200m NL, 100m 4N.

o Épreuves de relais :

4 x 50m NL Mixte (obligatoirement 2 dames et 2 messieurs), 4 x 50 4N Mixte (obligatoirement 2 dames et 2 messieurs) 10 x 50m NL

Classement au temps.

NB : s'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury :

Le jury est constitué par la Ligue selon les règles FFN. Les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Règlement spécifique :

Compétition par équipes, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la FFN (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe doit obligatoirement être composée de 10 licenciés du même club et d'au moins 2 femmes ou 2 hommes.

Les séries seront constituées selon les temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des nageurs.

Chaque nageur participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50m NL.

COMME, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Classement spécifique à la compétition :

Le classement pour attribution du nombre de points s'effectue d'après la table de cotation fédérale.

La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par les coefficients.
- 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients
- L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.
- Dans tous les cas mentionnés, le nageur ou l'équipe marquera « 0 » point Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Phase de qualification :

Afin de permettre la qualification à la finale nationale, les équipes doivent participer à la poule de qualification au sein de leur propre région et uniquement au sein de celle-ci (sauf si celle dernière n'en organise pas) en respectant le programme de la finale nationale.

La période de qualification est fixée du 1er Janvier 2023 au 5 Mars 2023.

Le classement national des Interclubs sera publié le jeudi 9 Mars 2023.

A l'issue de la période de réclamation, le classement sera considéré comme officiel et définitif. Mode de qualification :

Interclubs Nationale 1 : les 40 premières équipes (pas plus de 2 équipes par club).

Interclubs Nationale 2 : les 40 suivantes.

Les quatre-vingts premières équipes seront qualifiées dans la limite de trois équipes par club. La meilleure équipe du club organisateur sera obligatoirement dans les quatre-vingts (sa participation à une

Extranat leur participation au plus tard le mardi 14 mars 2023. La liste définitive sera publiée le mercredi 15 mars 2023.

Procédures d'engagements :

Les engagements s'effectuent via l'interface ExtraNat. Les clubs adresseront les droits d'engagements, dont le montant par équipe reste à définir, directement à la Ligue Grand Est de Natation.

Récompenses :

Coupe pour les 3 premières équipes.

Programme et horaires :

Horaires précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés à la clôture des engagements.

Dimanche 5 février 2023
O.P. : 14h – D.E. : 15h
1-10 x 50 NL (Clst au temps)
Coures des réservistes
2-100 NL (Clst au temps)
3-50 Brasse (Clst au temps)
4-100 Dos (Clst au temps)
5-50 Papillon (Clst au temps)
6-100 4N (Clst au temps)
Pause
7-4x50 NL (Clst au temps)
8-200 NL (Clst au temps)
9-100 Papillon (Clst au temps)
10-50 Dos (Clst au temps)
11-100 Brasse (Clst au temps)
12-50 NL (Clst au temps)
13-4 x 50 4N (Clst au temps)

Ligue Grand Est de natation

© 2022 Ligue Grand Est de natation..

DÉTAILS

ORGANISATEUR

Date:

MENTIONS LÉGALES

Ligue Grand Est de Natation

5 février 2023

RGPD

Téléphone :

Heure :

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SITE (C.G.U.)

03 83 18 87 32

8h00 - 17h00

E-mail :

Site :

lge-natation.fr

